M&G (Lux) Global Listed Infrastructure Fund

Catégorie A en EUR – Actions de capitalisation

Reporting mensuel au 31 août 2026

Communication commerciale

Description du fonds

Le fonds vise à générer à la fois une croissance du capital et des revenus supérieurs à ceux du marché des titres internationaux sur toute période de cinq années consécutives tout en appliquant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et à augmenter d'année en année le flux de revenu en USD. Au moins 80 % du fonds sont investis dans des actions émises par des sociétés d'infrastructure, des sociétés d'investissement et des sociétés civiles de placement immobilier de toutes tailles et de tout pays. Le fonds détient généralement moins de 50 titres. Par sociétés d'infrastructure, on entend des entreprises des secteurs des services publics, de l'énergie, des transports, de la santé, de l'éducation, de la sécurité, de la communication et des transactions. En appliquant une approche exclusive comme prévu dans le prospectus, le fonds investit dans des titres qui répondent aux critères ESG et qui contribuent aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Le fonds applique également une orientation positive ESG qui nécessite de maintenir une moyenne pondérée supérieure à la note ESG moyenne de son univers d'investissement, ou équivalente au moins à une note MSCI A, selon la valeur la plus basse. La période de détention recommandée du fonds est de cinq ans.

Les principaux risques liés à ce fonds

La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.
Le fonds détient un petit nombre d'investissements et, par conséquent, une baisse de la valeur d'un seul investissement peut avoir un impact plus important que s'il détenait un plus grand nombre d'investissements.
Le fonds peut être exposé à différentes devises. Les fluctuations de change peuvent avoir une incidence défavorable sur la valeur de votre investissement.
L'investissement dans ce fonds signifie l'acquisition de parts ou d'actions dans un fonds, et non dans un actif sous-jacent donné tel que un immeuble ou les actions d'une société, dans la mesure où il s'agit uniquement des actifs sous-jacents détenus par le fonds.
Les informations ESG provenant de fournisseurs de données tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles. Il existe un risque que le gestionnaire d'investissement évalue incorrectement un titre ou un émetteur, ce qui entraînerait l'inclusion ou l'exclusion incorrecte d'un titre dans le portefeuille du fonds.
L'investissement dans les marchés émergents implique un risque de moins-value plus important en raison des risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés, entre autres facteurs. Il peut être difficile d'acheter, de vendre, de conserver ou d'évaluer des investissements dans ces pays.
D'autres facteurs de risque s'appliquant au fonds sont mentionnés dans le Prospectus.

Principales positions (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Gibson Energy	4,0	0,0	4,0
Franco Nevada	3,9	0,1	3,8
Prairiesky Royalty	3,7	0,0	3,7
American Tower Corporation	3,5	0,1	3,4
Equinix	3,4	0,1	3,3
HICL Infrastructure	3,1	0,0	3,1
Kamigumi	2,9	0,0	2,9
National Grid	2,9	0,1	2,9
CME Group	2,9	0,1	2,8
Nextera Energy	2,8	0,2	2,7

Répartition sectorielle (%)

	Fonds
Services publics	33,9
Énergie	16,8
Transports	15,3
Infrastructures de transactions financières	11,3
Communications	8,0
Redevances	7,6
Social	5,8
Liquidités	1,4

Principales caractéristiques

Gérant du fonds	Alex Araujo
Prise de fonction du gérant depuis le	05 octobre 2017
Gérant du fonds adjoint	Nicholas Cunningham, Son Tung Nguyen
ISIN	LU1665237704
Date de lancement du fonds	05 octobre 2017
Lancement de la catégorie de part	05 octobre 2017
Encours du fonds (millions)	€ 1.353,63
Type	SICAV
Indice de référence	MSCI ACWI Net Return Index
Indice de référence supplémentaire	FTSE Global Core Infra 50/50 NR USD
Secteur	Catégorie Morningstar Actions Secteur Infrastructures
Nombre d'entreprises	45
Classification SFDR	8
Période de détention recommandée	5 ans

Frais

Frais d'entrée maximums	4,00%
Frais de gestion et autres commissions	2,08%
Coûts de transaction	0,18%

Profil de risque

Inférieur — Supérieur

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur synthétique de risque renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il exprime la probabilité que le produit perde de l'argent en raison de mouvements sur les marchés ou d'une incapacité de notre part à vous payer. Nous avons classé ce produit 4 sur 7, qui est la classe de risque moyen.

Notations du fonds comme à 31 août 2026

Notation Morningstar Medalist Rating™

Negative

% effectué par des analystes
10
% de couverture des données
96

Notation Morningstar ★★

Source de toutes les notations Morningstar : Morningstar

Les notations ne doivent pas être interprétées comme des recommandations.

Nous contacter

France
www.mandg.com/investments/fr

Tél:
+33 1 71 70 30 20

Les appels téléphoniques peuvent être enregistrés ou monitorés pour votre sécurité.

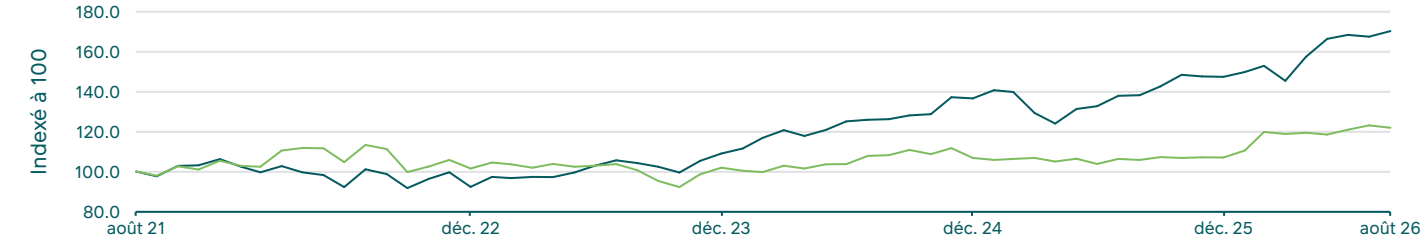
26091512495l FR C1 LISTI EUR A FR PE 0005 0000

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Performance annuelle (10 ans)

Du	Du début de l'année à la fin du trimestre	01/09/25	01/09/24	01/09/23	01/09/22	01/09/21	01/09/20	01/09/19	01/09/18	01/09/17	01/09/16
Au		31/08/26	31/08/25	31/08/24	31/08/23	31/08/22	31/08/21	31/08/20	31/08/19	31/08/18	31/08/17
Euro A Capitalisation	13,0%	15,2%	-2,2%	7,6%	-9,6%	11,2%	19,3%	-4,0%	24,3%	-	-
Indice de référence	14,3%	23,3%	9,5%	21,0%	5,6%	-1,3%	30,3%	7,3%	5,4%	-	-
Indice de référence supplémentaire	13,7%	13,1%	1,9%	17,2%	-13,8%	20,3%	20,4%	-13,0%	21,4%		

Evolution de la VNI depuis le lancement



Euro A Capitalisation (121,9)
Indice de référence (170,3)

L'indice de référence est un élément de comparaison par rapport auquel la performance du fonds peut être étalonnée. Il s'agit d'un indice de rendement net comprenant les dividendes après déduction des retenues à la source. L'indice a été choisi en tant qu'indice de référence du fonds, car il reflète au mieux la politique d'investissement du fonds. L'indice FTSE Global Core Infrastructure 50/50 Total Return est un indice de référence de comparaison supplémentaire destiné uniquement aux investisseurs qui souhaitent comparer la performance du Fonds à celle d'un indice d'infrastructure coté. Ce choix s'est opéré le 1er octobre 2024. L'indice de référence sert uniquement à mesurer la performance du Fonds et ne limite pas la constitution du portefeuille du Fonds.
Le fonds fait l'objet d'une gestion active. Le gestionnaire d'investissement peut choisir, à son entière discrétion, les titres à acquérir, détenir et vendre dans le fonds. La composition du fonds peut différer de manière significative de la composition de l'indice de référence.

L'indice de référence est un indice à Rendement brut avant le 1 octobre 2018 et un indice à Rendement net après cette date.

Source: Morningstar, Inc et M&G, au 31 août 2026. Les rendements sont calculés sur une base prix par prix et les revenus sont réinvestis. Les rendements de l'indice de référence sont indiqués en EUR.

Graphiques de performance © 2026 Morningstar Inc., Tous droits réservés. Les informations contenues: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; et (3) ne sont pas garanties comme exactes, complètes ou ponctuelles. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations.

Codes et frais du fonds

Catégorie d'actions	ISIN	Bloomberg	Devises	Lancement de la catégorie de part	Frais de gestion et autres commissions	Rendement historique	Investissement initial minimum	Investissement ultérieur minimum
Euro A Cap.	LU1665237704	MGLIEAA LX	EUR	05/10/2017	2,08%	-	€1.000	€75
Euro A Dis.	LU1665237613	MGLIEAD LX	EUR	05/10/2017	2,08%	2,95%	€1.000	€75
Euro A-H Cap.	LU2576361518	MGLIFEA LX	EUR	28/02/2023	2,10%	-	€1.000	€75
Euro C Cap.	LU1665237969	MGLIECA LX	EUR	05/10/2017	1,08%	-	€500.000	€50.000
Euro C Dis.	LU1665237886	MGLIECD LX	EUR	05/10/2017	1,08%	2,93%	€500.000	€50.000
Euro Cl Cap.	LU1665238009	MGLECIA LX	EUR	05/10/2017	1,04%	-	€500.000	€50.000
Euro L Cap.	LU1665238181	MGLIELA LX	EUR	05/10/2017	0,83%	-	€20.000.000	€50.000

Les montants des frais de gestion et autres commissions d'administration ou opérationnelles indiqués ci-dessus incluent les coûts directs du compartiment, tels que la commission de gestion annuelle (AMC), la commission d'administration et les droits de garde, sur la base des dépenses pour la période se terminant le 31 mars 2026. Tout montant de coûts récurrents marqué d'un * est une estimation. Tous les coûts ne sont pas présentés. Le rapport annuel du fonds afférent à chaque exercice comportera les frais réels exacts et détaillés. Veuillez noter que certaines des catégories d'actions répertoriées ci-dessus peuvent ne pas être disponibles dans votre pays.Veuillez consulter les « Informations importantes » à la fin du présent document, le Prospectus du fonds et le DIC pour obtenir davantage d'informations sur les risques associés à ce fonds et les catégories d'actions disponibles par produit et par type d'investisseurs.

Répartition géographique (%)

	Fonds	Indice	Ecart
États-Unis	44,1	64,2	-20,1
Canada	18,1	3,0	15,0
Royaume-Uni	9,7	3,1	6,7
France	4,4	2,1	2,4
Italie	3,9	0,7	3,2
Japon	2,9	5,1	-2,2
Belgique	2,4	0,2	2,1
Singapour	2,1	0,4	1,8
Autres	11,0	21,3	-10,3
Liquidités	1,4	0,0	1,4

La répartition dans le tableau dépend du lieu de l'offre

Répartition par devise (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Dollar US	45,1	64,3	-19,2
Dollar canadien	18,1	3,0	15,1
Euro	14,0	7,5	6,5
Livre sterling	9,8	3,0	6,8
Yen japonais	2,9	5,1	-2,2
Roupie indienne	2,2	1,4	0,9
Dollar de Singapour	2,1	0,4	1,8
Dollar australien	2,0	1,4	0,6
Franc Suisse	1,9	2,0	-0,1
Autres	1,8	12,0	-10,2

Répartition par taille de capitalisation (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Méga-cap. (>50 Md$)	48,7	79,9	-31,2
Grandes cap. (10-50 Md$)	27,3	18,7	8,6
Moyennes cap. (2-10 Md$)	22,3	1,4	20,9
Petites cap. (>2 Md$)	0,3	0,0	0,3
Liquidités	1,4	0,0	1,4

Principales sur-expositions (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Gibson Energy	4,0	0,0	4,0
Franco Nevada	3,9	0,1	3,8
Prairiesky Royalty	3,7	0,0	3,7
American Tower Corporation	3,5	0,1	3,4
Equinix	3,4	0,1	3,3
HICL Infrastructure	3,1	0,0	3,1
Kamigumi	2,9	0,0	2,9
National Grid	2,9	0,1	2,9
CME Group	2,9	0,1	2,8
Cheniere Energy	2,7	0,1	2,7

Principales sous-expositions (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Nvidia Corporation	0,0	4,9	-4,9
Apple	0,0	4,5	-4,5
Microsoft	0,0	3,4	-3,4
Alphabet	0,0	3,4	-3,4
Amazon	0,0	2,4	-2,4
Taiwan Semiconductor	0,0	1,8	-1,8
Broadcom	0,0	1,6	-1,6
Meta Platforms	0,0	1,2	-1,2
Micron Technology	0,0	1,0	-1,0
Tesla	0,0	1,0	-1,0

Approche d'investissement responsable

	Oui	Non	n/a
Intégration des critères ESG	✓		
Autres caractéristiques ESG	✓		
Exclusions	✓		
Armes à sous-munitions et mines terrestres antipersonnel	✓		
Autres exclusions ou restrictions	✓		
Vote	✓		
Dialogue	✓		

Veuillez consulter le glossaire pour une explication détaillée de ces termes.

Classification selon les articles du SFDR : Fonds article 8 La décision d'investir dans ce fonds doit être fondée sur l'ensemble des objectifs et caractéristiques, et pas uniquement sur ses caractéristiques et objectifs extra-financiers.

Glossaire standard ESG

Spécifications ESG supplémentaires : dans le contexte de M&G, il s'agit de fonds gérés conformément à des critères ESG spécifiques ou, le cas échéant, avec un objectif ESG explicite. Ils feront l'objet d'un certain nombre d'exclusions minimales en place.
Dialogue : Interaction avec les directions d'entreprise sur diverses questions financières et non financières, notamment sur des sujets ESG. Le dialogue permet aux investisseurs de mieux comprendre comment une entreprise fonctionne et la façon dont elle interagit avec ses parties prenantes. Il permet également de conseiller l'entreprise et d'influencer son comportement, notamment en matière de transparence si besoin.
Exclusions : Exclusions ou restrictions d'investissements dans des entreprises en fonction du secteur dans lequel elles opèrent ou d'autres critères spécifiques. Celles-ci sont en effet considérées comme violant les principes du Pacte Mondial des Nations Unies sur les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.
Intégration des critères ESG : Inclusion explicite et systématique des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse et les décisions d'investissement. Il est le fondement de l'investissement responsable et permet de notre point de vue aux investisseurs de mieux gérer le risque et de générer des performances durables sur le long terme.
Vote : En tant que copropriétaires d'une entreprise, les actionnaires disposent de droits de vote sur les résolutions proposées lors de l'assemblée générale annuelle de celle-ci. Ces résolutions portent notamment sur la réélection des administrateurs, la rémunération des cadres dirigeants, ainsi que sur la stratégie commerciale. Il peut s'agir également de résolutions proposées par les actionnaires.

Mesures climatiques

	Intensité carbone moyenne pondérée (tCO_2e par M$ de ventes)	Couverture par pondération du portefeuille (%)
Euro A Capitalisation	233,46	94,42%
Indice de référence	110,04	100,00%

Source : Nous utilisons diverses sources de données pour recueillir et cartographier les émissions de carbone de nos fonds. Cela peut induire des lacunes dans les données fournies par certains fournisseurs concernant des émetteurs en particulier. Nous utilisons actuellement MSCI comme principal fournisseur tiers de données sur l'intensité carbone car nous considérons qu'il est le fournisseur qui dispose des données les plus complètes.

Explication de nos mesures climatiques

L'Intensité Carbone Moyenne Pondérée (Weighted Average Carbon Intensity ou WACI) est la mesure utilisée pour faire état des émissions de carbone de nos fonds. Il s'agit d'une mesure de la quantité de CO2 émise par chaque société dans laquelle le fonds investit et par million de dollars US de ventes. Cette mesure peut être utilisée afin de déterminer l'impact potentiel d'une société sur l'environnement. Elle peut également permettre de comparer l'impact de différentes sociétés sur l'environnement et de comparer les sociétés par rapport au marché au sens large ou à l'indice de référence financier du fonds. Toutefois, cette mesure ne tient pas compte de la différence de caractéristiques en matière d'émissions de carbone entre les différents secteurs.
La mesure WACI est l'un des nombreux indicateurs qui existent en matière d'émissions de gaz à effet de serre, chacun offrant un angle différent d'analyse de l'impact sur le climat. M&G a choisi cet indicateur car il s'applique aux fonds multi-actifs, aux fonds d'actions et aux fonds à revenu fixe, et est conforme aux recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Task Force on Climate-related Financial Disclosures ou TCFD). Cette mesure a également été sélectionnée pour s'aligner sur l'objectif de transparence du groupe M&G en matière de publication d'informations relatives aux émissions nocives pour le climat.
Afin de lever toute ambigüité, ce fonds n'est pas géré par rapport à un objectif d'émission de carbone, et l'indice de référence WACI (lorsque les fonds possèdent un indice de référence) a été inclus à titre indicatif uniquement.

Informations importantes

M&G (Lux) Global Listed Infrastructure Fund est un compartiment de la SICAV de M&G (Lux) Investment Funds 1.

La notation Morningstar est basée sur les parts Euro Class A du fonds. Copyright © 2026 Morningstar UK Limited. Tous droits réservés. Les notations ne doivent pas être considérées comme des recommandations.

Avant toute souscription, vous devez lire le Document d'Informations Clés et le Prospectus, qui contient une description des risques d'investissement associés à ces fonds. Les informations contenues dans le présent document ne remplacent en aucun cas un conseiller financier indépendant.
Les Statuts, le Prospectus, le Document d'Informations Clés (DIC), les Rapports Annuels et Intérimaires et les Etats Financiers des Fonds peuvent être obtenus gratuitement en anglais ou en français auprès de M&G Luxembourg S.A.; de la succursale française du distributeur : 8 rue Lamennais, Paris 75008 Paris ; ou auprès de l'agent de centralisation français du Fonds: RBC Investors Services Bank France ou www.mandg.com/investments/private-investor/fr-fr M&G Luxembourg S.A. est habilité à résilier des accords de commercialisation en vertu du processus de notification prévu dans la Nouvelle directive sur la distribution transfrontalière de fonds d'investissement.
Les informations relatives à la gestion des réclamations ainsi que un résumé des droits des investisseurs peuvent être obtenus en français auprès www.mandg.com/investments/private-investor/fr-fr/complaints-dealing-process
Ce document financier promotionnel est publié par M&G Luxembourg S.A. Siège social : 16, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg.

26091512495l FR C1 LISTI EUR A FR PE 0005 0000

Glossaire

Ce glossaire fournit une explication des termes utilisés dans la présente fiche d'information. Il peut inclure des termes qui ne s'appliquent pas à ce fonds.

Actifs physiques: un article de valeur qui possède une existence matérielle ; par exemple, des liquidités, des équipements, du stock ou des biens immobiliers. Les actifs physiques peuvent également se rapporter aux titres, tels que des actions de sociétés ou des titres à revenu fixe.
Action: une participation dans une société, généralement sous la forme d'un titre. Également dénommée titre de participation. Les actions offrent aux investisseurs une participation aux éventuels bénéfices de la société, mais également le risque de perdre l'intégralité de leur investissement si la société fait faillite.
Actions de capitalisation: un type d'action pour laquelle les distributions sont automatiquement réinvesties et reflétées dans la valeur des actions.
Actions de revenu: un type d'action par lequel les distributions (également dénommées dividendes) sont versées en liquidités à la date de paiement.
Actions: titres de propriété dans une société. Elles offrent aux investisseurs une participation aux éventuels bénéfices de la société, mais également le risque de perdre l'intégralité de leur investissement si la société fait faillite.
Agence de notation de crédit: une société qui analyse la solidité financière des émetteurs de titres à revenu fixe (obligations) et associe une notation à leur endettement. Par exemple, Standard & Poor's, Moody's et Fitch.
Catégorie d'actions:Type d'actions de fonds détenues par des investisseurs dans un fonds (les catégories d'actions diffèrent selon les niveaux de frais et/ou d'autres caractéristiques telles que la couverture contre le risque de change). Chaque fonds M&G possède différentes catégories d'actions, telles que des actions de type A, R et I. Chacune possède des niveaux de frais différents et un seuil minimum d'investissement. Des informations détaillées relatives aux frais et aux seuils minimum d'investissement sont disponibles dans le Prospectus.
Chiffres des frais courants: les chiffres des frais courants représentent les frais de fonctionnement que les investisseurs peuvent raisonnablement espérer payer dans des circonstances normales.
Coupon: les intérêts payés par le gouvernement ou la société ayant contracté un prêt en vendant des obligations. Ils représentent généralement un montant fixe, calculé comme un pourcentage du prêt total et remboursé à intervalles réguliers.
Couverture de catégorie d'actions: les activités entreprises à l'égard des actions couvertes visant à atténuer l'impact sur la performance des fluctuations de change entre l'exposition de change du fonds et la devise choisie par l'investisseur.
Couverture: une méthode permettant de réduire les risques superflus et imprévus.
Date de paiement: la date à laquelle les distributions seront versées par le fonds aux investisseurs, généralement le dernier jour ouvrable du mois.
Date ex-dividende, ex-distribution ou XD: la date à laquelle les distributions déclarées deviennent officiellement la propriété des investisseurs sous-jacents. À la date XD, le cours de l'action baisse généralement du montant du dividende, reflétant ainsi le versement.
Devise forte (obligations): les titres à revenu fixe (obligations) libellés dans une devise internationale hautement négociée et relativement stable, plutôt que dans la devise locale de l'émetteur obligataire. Les obligations émises dans une devise forte plus stable, telle que le dollar US, peuvent être plus attractives pour les investisseurs dans la mesure où la devise locale, quant à elle, peut perdre de sa valeur au fil du temps, affaiblissant du même coup la valeur des obligations ainsi que le revenu de celles-ci.
Duration modifiée: une mesure de la sensibilité d'une obligation, ou d'un fonds obligataire, aux fluctuations des taux d'intérêt, exprimée en années. Plus la duration d'une obligation ou d'un fonds obligataire est longue, plus elle/il est sensible aux fluctuations des taux d'intérêt.
Duration: une mesure de la sensibilité d'un titre à revenu fixe (obligation) ou d'un fonds obligataire aux fluctuations des taux d'intérêt. Plus la duration d'une obligation ou d'un fonds obligataire est longue, plus elle/il est sensible aux fluctuations des taux d'intérêt.
Échéance: le laps de temps au bout duquel le montant initial investi dans un titre à revenu fixe est exigible pour remboursement au titulaire du titre.
Économie ou marché émergent(e): pays en phase de rattrapage par rapport aux économies développées, avec une croissance rapide et une industrialisation accrue. Les investissements dans les marchés émergents sont généralement considérés comme plus risqués que ceux réalisés dans les marchés développés.
Effet de levier: s'agissant d'une société, l'effet de levier est le niveau d'endettement d'une société par rapport à ses actifs. Une société dont le niveau de dette est nettement supérieur à son capital est considérée comme endettée. Cela peut également faire référence à un fonds qui emprunte de l'argent ou utilise des instruments dérivés pour élargir une position d'investissement.
Évaluation: la valeur d'un actif ou d'une société, sur la base de la valeur présente des flux de trésorerie qu'elle génère.
Exposition: la part d'un fonds investie dans un(e) action/titre à revenu fixe/indice, d'un(e) secteur/région spécifique, généralement exprimée en pourcentage du fonds global.
Fonds commun de placement: un type de fonds géré dont la valeur est directement liée à la valeur des investissements sous-jacents du fonds et qui est structuré comme une fiducie, plutôt que comme une société.
Gilts: titres à revenu fixe émis par le gouvernement britannique. Ils sont appelés gilts parce qu'ils étaient traditionnellement émis sur du papier à bord doré (gilt-edged).
Indice de référence cible: un indice de référence, tel qu'un indice ou un secteur, que les gérants de fonds visent à atteindre ou dépasser. Les gérants ont toute latitude pour choisir les titres ou la stratégie dont ils ont besoin pour y parvenir.
Indice de référence comparatif (Comparateur): les gérants de fonds choisissent l'indice de référence, qui peut être un indice ou un secteur, comme point de comparaison pour les performances du fonds, même s'ils ne sont pas tenus d'en répliquer la composition. L'indice de référence n'est utilisé à aucune autre fin, et notamment pas celle de servir de référence lors de l'établissement des commissions.
Indice de référence contraignant: le portefeuille doit répliquer les titres contenus dans l'indice de référence ainsi que leurs pondérations. L'indice de référence peut être un indice ou un secteur. En fonction du mandat du fonds, les gérants peuvent répliquer les positions directement ou via des dérivés, qui sont des instruments dont la valeur est dérivée de celle d'un titre sous-jacent ou d'un panier de titres sous-jacents.
Indice de référence: un indicateur de mesure, tel qu'un indice ou un secteur, par rapport auquel la performance d'un portefeuille est jugée.
Indice des prix à la consommation (IPC): un indice utilisé pour mesurer l'inflation, ou le taux auquel les prix relatifs à un panier de biens et services achetés par des ménages évoluent. Le contenu du panier est censé être représentatif des produits et services que les consommateurs achètent régulièrement ou être actualisé régulièrement.
Indice des prix au détail (RPI): un indice relatif à l'inflation au Royaume-Uni qui mesure le taux de fluctuation des prix pour un panier de biens et services au Royaume-Uni, y compris les versements hypothécaires et les impôts locaux.
Instruments dérivés: les instruments financiers dont la valeur et le prix dépendent d'un ou plusieurs actifs sous-jacents. Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour obtenir une exposition à, ou pour se protéger contre, des fluctuations prévisionnelles de valeur des investissements sous-jacents. Les instruments dérivés peuvent être négociés sur une bourse de valeurs réglementée ou directement entre deux parties (de gré à gré).
Investment association (IA): l'organisme de régulation du commerce britannique qui représente les gérants de fonds. Il collabore avec les gestionnaires d'investissement, se chargeant des relations avec le gouvernement en matière de fiscalité et de réglementation, et a également pour objet d'aider les investisseurs à comprendre l'industrie et les options d'investissement à leur disposition.
Obligation: un prêt sous la forme d'un titre, généralement émis par un gouvernement ou une société. Il est normalement porteur d'un taux d'intérêt fixe (également dénommé coupon) sur une période de temps donnée, à la fin de laquelle le montant emprunté initial sera remboursé.
Obligations « investment grade »: les titres à revenu fixe émis par un gouvernement ou une société ayant une notation de crédit moyenne ou élevée, telle qu'attribuée par une agence de notation de crédit reconnue. Elles sont considérées comme présentant un risque de défaillance moindre par rapport à celles émises par des émetteurs ayant une notation de crédit moins élevée. Une défaillance signifie qu'un emprunteur se retrouve dans l'incapacité de respecter ses obligations de versement d'intérêts ou de remboursement du montant initialement investi à la fin de la durée de vie du titre.
Obligations à haut rendement: les prêts contractés sous la forme de titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une faible notation de crédit, telle qu'attribuée par une agence de notation de crédit reconnue. Elles sont considérées comme présentant un plus fort risque de défaillance que les titres à revenu fixe de meilleure qualité ayant une notation plus élevée, mais peuvent potentiellement rapporter plus. Une défaillance signifie qu'un émetteur obligataire se retrouve dans l'incapacité de respecter ses obligations de versement d'intérêts ou de remboursement du montant initialement emprunté à la fin de la durée de vie du titre.
Obligations à taux variable (FRN): des titres dont les versements d'intérêts (revenu) sont périodiquement ajustés en fonction de l'évolution du taux d'intérêt de référence.
Obligations convertibles: les titres à revenu fixe (obligations) qui peuvent être échangés contre des montants prédéfinis d'actions de sociétés à certains moments au cours de leur durée de vie.
Obligations d'entreprise: les titres à revenu fixe émis par une société. Ceux-ci sont également dénommés obligations et peuvent donner lieu à des versements d'intérêts plus importants que les obligations émises par des gouvernements car ils sont souvent considérés comme plus risqués. Les investisseurs y font également référence sous le terme de « crédit ».
Obligations d'état: les prêts émis sous la forme de titres à revenu fixe par des gouvernements. Ils portent normalement un taux d'intérêt fixe sur une période de temps donnée, à la fin de laquelle l'investissement initial sera remboursé.
Obligations en devise locale: obligations libellées dans la devise du pays de l'émetteur, plutôt que dans une devise internationale « forte » et fréquemment négociée, telle que le dollar US. La valeur des obligations en devise locale tend à fluctuer davantage que celle des obligations émises dans une devise forte, dans la mesure où ces devises tendent à être moins stables.
Obligations liées à un indice: les titres à revenu fixe pour lesquels la valeur du prêt comme les versements d'intérêts sont ajustés conformément à l'inflation sur la durée de vie du titre. Également dénommées obligations indexées sur l'inflation.
OPCVM: acronyme signifiant Organisme de placement collectif en valeurs mobilières. Il s'agit du cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans toute l'Union européenne et qui est conçu pour améliorer le marché unique des actifs financiers tout en maintenant des niveaux élevés de protection pour l'investisseur.
Options: les contrats financiers qui offrent le droit, mais pas l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif à un prix donné à une date ultérieure ou avant ladite date.
Pacte Mondial Des Nations Unies: initiative des Nations Unies visant à encourager les entreprises du monde entier à adopter des politiques durables et responsables sur le plan social et à rendre compte de leur mise en œuvre.
Position courte (Exposition): une façon pour l'investisseur d'exprimer son opinion selon laquelle le marché risque d'évoluer à la baisse.
Position longue (Exposition): la détention d'un titre dans l'espoir que sa valeur augmente.
Quasi-liquidités: les dépôts ou les investissements ayant des caractéristiques similaires aux liquidités.
Ratio des frais immobiliers (PER): les frais immobiliers sont les frais d'exploitation qui concernent la gestion des actifs immobiliers du portefeuille. Cela inclut l'assurance et les taux d'assurance, les frais de révision du loyer et de renouvellement de bail ainsi que la maintenance et les réparations, mais pas les améliorations. Ils dépendent du niveau d'activité du fonds. Le Ratio des frais immobiliers est le ratio des frais immobiliers relatif à la valeur liquidative du fonds.
Rendement des distributions: le montant devant être distribué par le fonds au cours des 12 prochains mois exprimé en pourcentage du prix de la part à une certaine date. Il est basé sur le revenu brut prévisionnel du portefeuille actuel, calculé conformément aux politiques de distribution du fonds et minoré des frais courants, lorsqu'ils sont déduits du revenu.
Rendement des dividendes: le revenu annuel distribué par une société en pourcentage du prix de son action à une certaine date.
Rendement historique: le rendement historique reflète les distributions déclarées au cours des 12 derniers mois en tant que pourcentage du prix de l'action à la date indiquée.
Rendement sous-jacent: le montant devant être perçu par le fonds au cours des 12 prochains mois exprimé en pourcentage du prix de la part à une certaine date. Il est basé sur le revenu brut prévisionnel du portefeuille actuel, calculé conformément aux méthodes comptables du fonds et minoré de l'ensemble des frais courants.
Rendement: il s'agit soit de l'intérêt perçu relativement à un titre à revenu fixe soit des dividendes perçus relativement à une action. Il est généralement exprimé en pourcentage en fonction des coûts de l'investissement, de sa valeur de marché actuelle ou de sa valeur nominale. Les dividendes représentent une part des bénéfices d'une société et sont versés aux actionnaires de la société à des moments déterminés de l'année.
SICAV: en français, SICAV est l'acronyme de société d'investissement à capital variable. Il s'agit de la version d'Europe occidentale d'une société de fonds de type « open-ended investment company » (OEIC). Commune au Luxembourg, en Suisse, en Italie et en France, elle est réglementée par les organes de régulation de l'Union européenne.
Société D'investissement À Capital Variable (SICAV): un type de fonds géré dont la valeur est directement liée à la valeur des investissements sous-jacents du fonds. Le fonds crée ou annule des actions selon que les investisseurs souhaitent ou non procéder à leur rachat ou les acheter.
Swap de Défaut de Crédit (CDS): un contrat assimilable à un contrat d'assurance permettant à un investisseur de céder le risque de défaillance d'une obligation à un autre investisseur. L'acquéreur d'un CDS verse des primes périodiques au vendeur, qui doit rembourser l'acquéreur en cas de défaillance de l'obligation sous-jacente. Un CDS est un type de dérivé, à savoir un instrument financier dont la valeur et le prix sont fonction de l'actif sous-jacent.
Swap: un swap est un contrat de dérivé par lequel deux parties acceptent d'échanger deux flux de trésorerie distincts. Un type commun de swap est le swap de taux d'intérêt, par lequel une partie échange des flux de trésorerie fondés sur des taux d'intérêt variables contre des flux de trésorerie fondés sur un taux d'intérêt fixe, pour se prémunir contre le risque lié aux taux d'intérêt.
Titre à revenu fixe: un prêt sous la forme d'un titre, généralement émis par un gouvernement ou une société, qui offre normalement un taux d'intérêt fixe sur une période considérée, à la fin de laquelle le montant initialement emprunté sera remboursé. Également dénommé obligation.
Titres adossés à des actifs: des obligations (titres à revenu fixe) adossés à des actifs qui génèrent des flux de trésorerie, tels que des prêts hypothécaires, des produits à recevoir sur des cartes de crédit et des prêts automobiles.
Valeur liquidative (VL): la valeur actuelle des actifs du fonds minorée de ses passifs.

26091512495l FR C1 LISTI EUR A FR PE 0005 0000